

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 30

Artikel: La vie au chalet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une chaise de peur qu'il ne la casse !

— C'est quelqu'un, vous savez, disait un autre. Il a dit être conseiller d'Etat !

Placidement, le sergent de ville rentrait poursuivre sa laborieuse étude sur les mœurs des flamants, lorsque le gros monsieur qui, du rouge, tournait au violet, retroussa son veston :

— Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, tant pis si j'écrase quelqu'un ! Moi, je m'assieds.

Et il se laissa choir de tout son poids sur les genoux de la jeune fille protégée par son petit sac à main et qui ne s'attendait pas à la chute d'un pareil bolide.

Mais, celui-ci se releva aussitôt en poussant un cri désespéré et en portant la main à la partie la plus « chair » de son individu dans laquelle venait de s'introduire amoureusement une longue aiguille.

— Aie ! aie ! à l'assassin ! hurlait le cent-kilos qui ne s'expliquait pas trop ce qui lui arrivait.

Un autre cri, celui-ci, joyeux, retentit au même instant.

— Au voleur !

C'était la midinette qui, éclatant de rire, voyait le « petit » monsieur s'éloigner, entraînant avec lui son sac et l'aiguille vengeresse.

D'un bond, elle s'élança à la poursuite du fugitif et, de sa petite main, elle arracha le réticule et l'aiguille, non sans avoir retourné quelque peu, celle-ci dans la plaine.

Du coup, l'Harmonie avait dû interrompre son morceau ce qui obligea l'agent de police à rédiger un rapport dans lequel il déclara que, sans vouloir discuter sur une pointe d'aiguille, il attirait l'attention du Conseil municipal sur le nombre trop restreint de bancs mis à la disposition du public.

Le Conseil reconnut fort juste cette observation et, voilà pourquoi, dans une vingtaine d'années, la chose ayant été bien étudiée par un tas de commissions et de sous-commissions, la promenade publique compta une demi-douzaine de bancs en plus.

Oswald Leroy.

NAPOLÉON ET JOSÉPHINE

Na beaucoup parlé des Mémoires de Mme de Rémusat, dont les volumes ont parus en 1880. Cette femme, d'un esprit supérieur, fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais, tandis que son mari était chambellan de l'empereur. Nul ne fut mieux placé que Mme de Rémusat pour étudier et juger la cour de Napoléon Ier ; aussi nous donne-t-elle sur les habitudes de ce monarque et de Joséphine des détails fort curieux.

Elle nous apprend entr'autres que ce fut M. de Rémusat qui décida Napoléon à se raser lui-même, en voyant l'agitation qu'il éprouvait, et même l'inquiétude, tant que durait cette opération faite par un barbier. Après beaucoup d'essais, lorsqu'il y eu réussi, il lui arrivait souvent de dire qu'en lui donnant le conseil de le faire de sa propre main, on lui avait rendu un signalé service.

« Bonaparte, continue Mme de Rémusat, était si bien accoutumé à ne compter pour rien tous ceux qui l'entouraient, que ce mépris des autres se retrouvait dans ses moindres habitudes. Il ne se faisait aucune idée de la décence que la bonne éducation inspire ordinairement à toute personne un peu élevée, procédant à une toilette complète dans sa chambre en présence de ceux qui s'y trouvaient, quels qu'ils fussent. De même, si un valet de chambre lui causait quelque impatience en l'habillant, il s'emportait rudement sans égard pour les autres ni pour lui-même. Il jetait à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convenait pas. Il soignait particulièrement ses mains et ses ongles ; il lui fallait, pour les couper, une grande quantité de ciseaux, parce qu'il les brisait et les jetait quand ils ne lui paraissaient pas suffisamment affilés. Jamais il ne faisait usage d'aucun parfum, se contentant seulement d'eau de Cologne, dont il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante flacons par mois. Il croyait cet usage fort sain. Le calcul entraînait pour beaucoup dans sa propétét, car, ainsi que je l'ai dit, il était peu soigneux. »

Ce n'était pas par négligence de sa propre personne que péchait Joséphine ; jugez-en :

« Elle se levait à neuf heures ; sa toilette était fort longue ; il y en avait une partie fort secrète, et tout employée à nombre de recherches pour entretenir et même farder sa personne. Quand tout cela était fini, elle se faisait coiffer, envelopper dans un long peignoir très élégant et garni de dentelles. Ses chemises, ses jupons étaient brodés et aussi garnis. Elle changeait de chemise et de tout linge trois fois par jour, et ne portait que des bas neufs... Quand elle était peignée, on lui apportait de grandes corbeilles qui contenait plusieurs robes différentes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles. C'était en été des robes de mousseline ou de percale très brodées et très ornées ; en hiver, des redingotes d'étoffe ou de velours. Elle choisissait la parure du jour, et le matin elle se coiffait toujours avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes et des vêtements qui la couvraient beaucoup.

« Le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents ; elle en faisait des robes, des couvertures pour son lit, des coussins pour son chien. Elle en avait constamment un toute la matinée, qu'elle drapait sur ses épaules avec une grâce que que je n'ai vue qu'à elle. Bonaparte, qui trouvait que les châles la couvraient trop, les arrachait et quelquefois les jetait au feu ; alors elle en redemandait un autre. Elle achetait tous ceux qu'on lui apportait, de quelque prix qu'ils fussent ; je lui en ai vu de huit, dix et douze mille francs. »

En ailleurs : « On lui apportait sans cesse des diamants, des bijoux, des châles, des étoffes, des colifichets de toute espèce ; elle achetait tout, sans jamais demander le prix, et, la plupart du temps, oubliait ce qu'elle achetait. »

Avec quelle conviction les marchands devaient dire en parlant d'elle « La bonne Joséphine ! »

A l'école. — On demande à Toto si son professeur est content de lui.

— Oh ! oui ! répond-il fièrement. Il m'a dit que si je continuais comme ça, l'année prochaine je serais le doyen d'âge de la classe !

LA VIE AU CHALET

NOUS détachons les lignes suivantes d'une des spirituelles « Lettres vaudoises » de M. Henri Lacer.

La vie au chalet, loué à un propriétaire de l'endroit, donne plus d'indépendance et plus d'intimité que la vie à l'hôtel. Pendant quelques semaines, on pourra se moquer du « qu'en dira-ton », liquider son stock de vieux habits, bazar der cols droits et souliers vernis, manger les coudes sur la table, happen — si le cœur vous en dit — la sauce avec le couteau, se gratter avec sa fourchette, se chamailler, jouer à la « courroie perchée » jusqu'au milieu de la nuit, puis, après avoir épuisé la gamme des plaisirs et du chahut, ronfler comme une toupie sans qu'un voisin vienne, le lendemain, se plaindre au directeur de l'hôtel de n'avoir pu fermer l'œil.

Tout ça, c'est très bien pour des esprits assoiffés de liberté. Mais avez-vous songé à cette épidémie menaçant les citadins propriétaires ou locataires de chalets à la montagne : les visites. Les visites insidieuses, parasites, envahissantes, que vous êtes forcée, pauvre maîtresse de maison, à recevoir, le sourire aux lèvres, en vous exclamant : « Quelle bonne surprise et quelle idée charmante de ne pas nous oublier ! », mais que, dans votre for intérieur, vous enverriez volontiers au diable vert !

Car chaque jour vous amène de nouveaux parasites. Avant-hier, c'était la famille Crampont, monsieur, madame, les enfants, la grand'maman et la volontaire d'Herzogenbuchsee, des pieuvres s'arrangeant pour arriver à l'heure fatigante des repas. Hier, c'étaient les cousins Seccotinard, famille de douze personnes, qui, trempée jusqu'aux os par un orage qui l'a prise en pleine montagne, emprunte du linge et des vêtements. Alors, vous avez dû visiter vos armoires.

Aujourd'hui, la tante Aglaé a débouché de la diligence avec une cage à serins et un panier d'où

s'échappaient les râles de Froufrou, l'angora vori. Derrière elle, le postillon pliait sous le poids d'une formidable malle, témoignage éloquent : la tante Aglaé a l'intention bien arrêtée de s'incruster chez vous et de ne pas démarquer de si tôt. La tante, qui prétend avoir pour vous une affection toute particulière, exigera que vous la logiez dans votre chambre, parce qu'il meurt de peur à se trouver seule de nuit à montagne. Voici votre pauvre époux condamné à se contenter d'un matelas étendu sur le canapé de la cuisine...

Et, pour demain, on annonce l'arrivée de l'oncle Henri, que vos enfants ont irrévérencieusement baptisé l'oncle Quet-Quet. Vieux garçon cheveux, avare et soupçonneux, qui passe l'année aux crochets de ses neveux et nièces en invitant à chacun, dans le creux de l'oreille : « sais il y a une ligne pour toi dans mon testament mais n'en dis rien aux autres ! » Dormez vos deux oreilles : l'oncle Quet-Quet, doué d'une santé de fer, comme tous les grippé-sous, ne logera pas de ce bas monde qu'à la dernière minute et son testament sera tellement brouillé que vous aurez pour vingt ans de pression avec vos cohéritiers. A moins que cette exquise n'ait placé tout simplement sa fortune en viager...

ECHOS DU PASSÉ

Le Suisse agriculteur.

*Si l'art de conquérir la terre
N'est que l'art de la défricher,
Courrons à cette simple guerre
Il ne suffit pas d'y marcher.
Les pampres de Bacchus
Les moissons de Cérès
Enrichiront nos prés, nos vignes, nos guérettes*

*Au sein de la vieille Helvétie,
Tout Suisse naît agriculteur,
Et s'il cultive sa patrie,
C'est qu'il en est le défenseur.
Aussi, par un accord qui dure,
On voit flotter de tous côtés
Les drapeaux de la liberté
Avec ceux de l'agriculture.
Les pampres, etc.*

*Sur ces bords féconds que décore
Du Léman le miroir si beau,
Hâtons-nous tous de faire éclore
Nouveaux blés, par labours nouveaux.
Que chacun d'entre nous promette,
Fidèle à nos communs desseins
D'être en exemple à ses voisins.
Et que tout bon Vaudois répète :
Les pampres, etc.*

Doyen Bridel.

LA PROCHAINE RÉCOLTE

On nous écrit de Lausanne : Je me trouvais l'autre jour à Chexbres en compagnie de deux amis. Nous nous arrêtâmes un instant au bas du village, sur cette jolie terrasse qui domine le vignoble et les jardins d'alentour. Là était assis un des habitants de l'endroit, un de ces riches propriétaires qui ont toujours de l'argent à la banque et du vin en cave. Sans le connaître, nous échangeâmes quelques paroles :

— Bonjour, monsieur.
— Votre serviteur, messieurs.
— Voilà une bien belle journée !... Comment va la vigne ?
— Doucement, doucement, fit-il en branlant la tête ; il y a bien du mal !...
— Mais elle nous paraît être superbe, au contraire... regardez donc.

— Ah ! il faut voir ça de près, messieurs... petite moyenne.

Ce brave homme nous avait sans doute pour des pintiers allant à l'emplatte, et il dressait déjà ses batteries.

De Chexbres nous nous dirigeâmes sur Vevey en suivant un petit chemin qui longe le vignoble et d'où l'on jouit, durant tout le parcours, d'une vue ravissante sur les coteaux verdoyants, sur lac et ses rives si gracieusement découpées...